

Les infos

Jeudi 31 octobre 2013



INSOUTENABLE

Comme chaque année, le suspense est insoutenable, les salaires seront-ils augmentés ? On ne parle pas ici des salaires des dirigeants, mais des nôtres. Le tour de table traditionnel de la négociation annuelle obligatoire a commencé le 28 octobre... mais en réalité, la direction ne donnera sa position que le 9 décembre, lors de la dernière réunion prévue. Dans l'attente, il faudra meubler. Après les 2 années précédentes sans aucune augmentation collective, le constat est encore plus accablant. La Direction continue de privilégier l'augmentation de la masse du variable, qui atteint désormais 112,6 millions d'€ en 2013, dépassant allègrement à nouveau l'intéressement et la participation. S'y ajoutent les bonus différés en augmentation de 170 millions d'€. Clairement, c'est une politique de plus en plus discriminatoire, dès lors qu'évidemment chacun est à la merci d'une variation du variable pour cause de lèse-majesté. Pire, même sur les salaires de base les écarts se creusent. Gelés en 2011 à titre exemplaire par la Direction générale, les salaires supérieurs à 120.000€ se sont bien rattrapés en 2012 : ils sont les seuls à connaître une augmentation sensible de 2,6% en moyenne. La CGT a dénoncé ces dérives, en demandant une mesure collective significative et en rappelant sa demande de rouvrir des négociations pour fixer dans un accord un cadre pour l'attribution des rémunérations variables, PVR et bonus. L'évolution de la législation et de la

jurisprudence va d'ailleurs clairement dans ce sens, au point qu'aujourd'hui, la Direction de la Société Générale est indiscutablement « hors limite ». Les salariés n'ont aucun élément objectif pour estimer le niveau de la rémunération variable qui leur est attribuée, aucune voie de recours reconnue. Cette situation n'est plus acceptable, il va falloir y mettre fin, même si cela heurte la politique voulue par la Direction générale, et même si cela gêne certaines organisations syndicales qui préfèrent proclamer leur hostilité de principe tout en tournant la tête... voire en demandant que la masse de variable distribuée augmente encore ! Dans le même temps, on apprenait que BNPP propose une prime sous forme de supplément d'intéressement de 1.000€. Une proposition très critiquable car elle relève de la volonté de sortir du salaire ce qui devrait y rester, avec les conséquences que l'on sait dans l'absence de prise en compte dans les droits sociaux pour les salariés. Une proposition qui conforte une tendance apparue ces dernières années « d'optimisation fiscale »... le montant n'en est pas moins un repère.

ILS CONNAISSENT PAS RAOUL !

Il a sorti son flingue, le Tonton Raoul de Nice, DCPD de noble lignée au verbe plébien. L'objet du différend est l'insuffisante motivation des troupes sur le placement de PEL... Motif donc pour tirer à vue : « sachez que le mot d'ordre de la Direction de BDDF à Deauville a été d'accentuer davantage encore la discrimination des parts variables en fin d'année ». Le Raoul, il dynamite, il disperse, il ventile ! Lui finira sûrement au terminus des prétentieux, nous, on attend avec curiosité la position officielle de la Direction de BDDF, c'est un horrible malentendu, ou bien, comme dirait Monsieur Fernand, « ils osent tout », même écrire en toutes lettres ce qui doit rester confidentiel, « et c'est à ça qu'on les reconnaît ». Alors, Messieurs Sammarcelli et Goutard, s'agit-il bien « d'accentuer les discriminations » ?



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT